

Union européenne : l'enseignement philosophique et éthique en Europe

Association Internationale des Professeurs de Philosophie Bulletin 45 - octobre 2001

Association Internationale des Professeurs de Philosophie Bulletin 45 - octobre 2001

Enquête concernant la situation actuelle dans 27 pays, octobre 2000

L'enquête était divisée en quatre parties

I Position de la philosophie/éthique dans l'ensemble de toutes les disciplines

II Programme des études, directives, matières d'enseignement

III Formation des enseignants

IV Remarques particulières

Mots Clés (1ere partie)

1. Dans quelles sortes d'écoles y a-t-il un enseignement de la philosophie ou de l'éthique ? Dans quelles classes y en a-t-il (âge des élèves), combien de leçons par semaine ?
2. À partir de quelle année ?
3. Discipline obligatoire, facultative, option obligatoire ou compensatoire
4. Des épreuves écrites ou des tests, de quelle dimension, combien dans un semestre ?
5. Discipline (orale/écrite) du baccalauréat ?
6. Philosophie et éthique offertes alternativement ?
7. Cercles libres d'études en philosophie supplémentaires ou seulement des cercles libres ?

Mots Clés (2e partie)

1. Programmes ou directives, matières d'enseignement en philosophie/éthique
2. Problèmes philosophiques, philosophes obligatoires
3. Quelles méthodes ?

4. La philosophie enseignée sur la base des textes (livres de textes)
5. Participation des élèves au choix des matières d'enseignement
6. Enseignement philosophique qui dépasse les limites d'une discipline
7. Europe comme communauté de valeurs, objet de l'enseignement philosophique

Mots Clés (3e partie)

1. Les enseignants : des professeurs qualifiés ?
2. Conditions remplies pour la qualification
3. Différents degrés de qualification dans la formation
4. Nombre de semestres des études de philosophie pour l'enseignement
5. Formation pratique pour les enseignants futurs de philosophie
6. Des cours de perfectionnement en didactique et méthodologie de l'enseignement

EXPLOITATION ET SCHÉMA

Par Geert Franzenburg, Munster (Allemagne)

L'unité de l'Europe n'est pas seulement un facteur économique, mais elle est avant tout basée sur le riche héritage philosophique. Comment cet héritage philosophique est transmis à la jeune génération dans les différents pays, étant donné leurs différents développements et les particularités qui en résultent ? Cette situation devait être recherchée dans vingt-sept pays comme la Suède et l'Espagne, la France et la Russie. Il ne s'agissait pas seulement de questions formelles, mais aussi de questions concernant le contenu et la didactique.

La vue d'ensemble (voir tableau p. 68 et 69) montre d'un coup d'oeil les concordances et les différences dans l'enseignement de la philosophie européenne (les réponses de l'Angleterre et de la Hongrie ne sont pas présentes). Elle rend manifeste que l'enseignement de la philosophie est offert le plus souvent dans les classes supérieures du lycée, qu'elle est enseignée par des professeurs spécialisés académiquement et qu'on traite des problèmes et des thèmes en se référant à la tradition et aux textes.

Et ceci que l'enseignement existe depuis dix, cinquante ou plus de cent ans, qu'il ait suivi une tradition chrétienne ou marxiste.

Ces observations nous rendent le ferme espoir que l'étude de la tradition philosophique de tous les pays européens contribuera non seulement à comprendre le passé, mais aussi à surmonter le présent et à préparer l'avenir.

Les réponses peuvent être exploitées pour des conclusions concernant le rôle des professeurs, des élèves et de l'enseignement dans le contexte européen.

LE RÔLE DES PROFESSEURS

Celui qui enseigne la philosophie en Europe - pour la plupart deux ou trois leçons par semaine - dans les classes supérieures, a étudié la philosophie pendant huit semestres ; il a acquis un diplôme académique et a passé une phase de formation pratique. Au Portugal, au Danemark et en Suède, il a besoin de moins de temps, mais en Finlande, aux Pays-Bas, en Russie, en Suisse et en Slovaquie de beaucoup plus.

Dans son enseignement, le professeur utilise des textes de l'histoire de la philosophie occidentale (particulièrement en Allemagne, Autriche, Pologne et Slovaquie, on se sert aussi d'autres médias), dont il discute les questions à partir de problèmes. En Suisse on se contente le plus souvent de connaissances philosophiques de base. En Estonie, Lituanie, Grèce et au Portugal, l'exposé du professeur prédomine.

Le professeur s'oriente par rapport à un programme cadre d'études, mais il décide lui-même des thèmes (sujets) particuliers, des formes de travail et des méthodes. Au cas où le thème de l'Europe n'est pas directement sujet d'un texte, l'Europe n'est pas thématifiée. Dans les pays européens de l'est, il n'est possible d'enseigner la philosophie que depuis l'ouverture des frontières vers l'Ouest, mais ils ont derrière eux une tradition relativement longue.

En Allemagne, les élèves qui se sont retirés de l'enseignement religieux sont enseignés en éthique philosophique dans les classes moyennes, en philosophie dans les classes supérieures (depuis 1992). Au Portugal et en France, et aussi dans d'autres pays, l'enseignement éthique est élément de l'enseignement philosophique.

LE RÔLE DES ÉLÈVES

Les élèves qui participent à l'enseignement de la philosophie sont âgés de 16 à 19 ans. En Finlande et Lettonie cependant ils sont bien plus jeunes.

En Allemagne, les élèves qui ne veulent pas participer à l'enseignement religieux doivent participer à l'enseignement de la philosophie en remplacement.

La plupart des élèves connaissent un enseignement dont le centre est le professeur. Dans beaucoup de pays, on souhaite que les élèves participent aux choix des sujets.

Étant donné que l'organisation des programmes et des directives se trouve dans une phase de développement ou de réforme, le schéma suivant présente un tableau susceptible de stimuler la discussion en Europe.

(traduction : Marieluise Mutke)

Tableaux

<div class="bloc_image_interne"> </div>

<div class="bloc_image_interne"> </div>